




Seine-Saint-Denis : le développement des emplois qualifiés accentue les déplacements domicile-travail

En Seine-Saint-Denis, le nombre d'emplois est moins important que le nombre d'actifs résidents disposant d'un emploi. Le département compte 0,86 emploi pour 1 actif résident. En revanche, pour les cadres, la situation est inversée avec 1,4 emploi pour 1 cadre résident. Ce déséquilibre entre emplois et actifs résidents génère de nombreuses migrations quotidiennes. 54 % des actifs séquo-dyonisiens quittent le département pour travailler, tandis que 47 % des emplois locaux sont occupés par des actifs venant de l'extérieur. Les échanges avec Paris sont dominants, notamment pour les cadres. Ils se font principalement en transports en commun, la voiture étant préférée pour les déplacements internes à la Seine-Saint-Denis ou les échanges avec les départements voisins.

Philippe Pottier, Insee Ile-de-France
Stéphanie Depoorter et Chantal Niassou, DDE Seine-Saint-Denis

En 2006, la Seine-Saint-Denis compte 527 000 emplois et 610 000 actifs ayant un emploi. Le département a gagné 43 000 emplois depuis 1999 (soit + 8,8 %), hausse comparable à la moyenne régionale. Dans le même temps, la population active a augmenté de 53 000 personnes (+ 9,5%), en partie par l'arrivée de jeunes d'âge actif. Cette hausse est plus faible dans l'ensemble de l'Ile-de-France (+ 8,7 %). Le déficit de l'emploi par rapport au nombre d'actifs résidents s'est ainsi un peu accentué. En 2006, la Seine-Saint-Denis offre 0,86 emploi pour un actif contre 0,87 en 1999  1. Ce taux de couverture de l'emploi est identique dans le Val-de-Marne mais il est nettement plus favorable dans les Hauts-de-Seine.

Une progression des services et des emplois de cadres

Depuis plusieurs décennies, l'économie est de plus en plus tournée vers les services aux dépens de l'industrie. Après la

perte de 11 000 emplois depuis 1999, l'industrie ne représente plus que 11 % des emplois du département en 2006, tandis que les services en regroupent deux sur trois.

L'emploi progresse fortement dans les services aux entreprises, en Seine-Saint-

Denis (+ 13 %) comme dans l'ensemble de la petite couronne (+ 14 %). Les activités financières ont également connu un essor important avec le transfert de Paris ou des Hauts-de-Seine d'établissements de groupes bancaires ou de compagnies d'assurance. Generali, Cetelem, Groupama ou BNP Paribas se sont ainsi

 1 **Les actifs sortants proportionnellement plus nombreux en Seine-Saint-Denis que dans le reste de la petite couronne**
En %

		Seine-Saint-Denis	Hauts-de-Seine	Val-de-Marne
Taux de couverture de l'emploi ¹	2006	0,86	1,25	0,86
Part des actifs stables ²	2006	45,7	53,2	47,3
	1999	49,1	54,7	49,8
Part des actifs sortants ³	2006	54,3	46,8	52,7
	1999	50,9	45,3	50,2
Part des actifs entrants ⁴	2006	47,1	57,3	44,8
	1999	43,5	56,3	42,7

¹C'est le rapport entre le nombre d'emplois offerts sur un territoire et le nombre d'actifs occupés résidents ; un taux supérieur à 1 indique un surplus d'emplois par rapport aux actifs résidents

²Part des actifs qui travaillent dans leur département de résidence

³Part des actifs qui travaillent en dehors du département de résidence

⁴Part des emplois du département occupés par des actifs extérieurs

Forte progression de la part des emplois de cadres

Répartition des actifs et des emplois selon la catégorie socio-professionnelle en Seine-Saint-Denis en 1999 et en 2006 (en %)

	1999	2006
Répartition des actifs ayant un emploi :		
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	5,1	4,7
Cadres	10,6	12,8
Professions intermédiaires	23,4	24,8
Employé	35,6	34,6
Ouvriers	25,3	23,1
Total	100,0	100,0
Répartition des emplois :		
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	5,8	4,9
Cadres	16,1	20,5
Professions intermédiaires	25,8	26,9
Employés	28,1	27,7
Ouvriers	24,2	20,0
Total	100,0	100,0


Lecture : en 1999, 10,6 % des actifs sont des cadres et 16,1 % des emplois sont occupés par des cadres.

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2006, exploitations complémentaires

installés aux portes de Paris, à Saint-Denis, Saint-Ouen ou Montreuil. Des services de l'Etat, en particulier du ministère des Finances, ont également quitté Paris pour la Seine-Saint-Denis (Pantin, Montreuil). Les emplois augmentent ainsi de 17 % dans l'administration. La plupart des salariés de ces établissements ne changent pas de lieu de résidence à l'occasion du transfert de leur emploi, du moins dans un premier temps.

Le nombre d'emplois de cadres augmente fortement (+ 39 %). Cette hausse est plus élevée que dans le reste de la petite couronne. Pourtant, la Seine-Saint-Denis n'a pas encore comblé son retard, car elle offre proportionnellement moins d'emplois de cadres que dans le reste de la petite couronne (20 % contre 32 %). A l'inverse, la part des emplois d'ouvriers y est plus élevée (20 % contre 12 %). 12 000 postes d'ouvrier ont pourtant disparu en 7 ans, dont 9 000 dans l'industrie.

Peu de cadres et beaucoup d'ouvriers et d'employés parmi les actifs

Le profil de la population active diffère sensiblement de celui des emplois localisés dans le département. Seuls 13 % des actifs ayant un emploi sont cadres . Ce taux est le moins élevé de la région, loin derrière Paris (43 %), les Hauts-de-Seine (36 %) ou le Val-de-Marne (23 %). A l'inverse, les parts d'employés (35 %) et d'ouvriers (23 %) dans

la population active sont les plus élevés de la région.

Cette situation s'est accentuée depuis 1999. Alors que le nombre d'employés progresse de 1,5 % dans l'ensemble de l'Ile-de-France, il gagne 6,7 % dans le département. Parmi les actifs ayant un emploi qui sont venus s'installer entre 1999 et 2006 dans le département, plus d'un tiers exerce une profession d'employé. Le nombre d'ouvriers reste stable alors qu'il diminue dans tous les autres départements, plus particulièrement à Paris, dans les Hauts-de-Seine et dans le Val-de-Marne. De nombreux ouvriers sont venus s'installer en Seine-Saint-Denis, notamment en provenance de Paris. Ils ont compensé les départs de ceux qui ont quitté le département pour s'implanter principalement en grande couronne.

Comme dans les deux autres départements de la petite couronne, le nombre de cadres augmente de 32 %. Quant aux professions intermédiaires, leur nombre progresse de 16 %, soit 4 points de plus que la moyenne régionale.

La hausse des prix immobiliers parisiens au cours de la période a pu inciter de nombreux actifs venant de la capitale à s'installer en Seine-Saint-Denis. 42 % d'entre eux exercent une profession intermédiaire ou des fonctions de cadre. Ils font partie des nombreux actifs qui quittent le département chaque jour pour aller travailler.

Accroissement du déséquilibre entre les actifs et les emplois

Le déséquilibre entre la qualification des emplois offerts et celle des actifs résidents est un peu plus important en 2006 qu'en 1999. Pour les cadres, le taux de couverture de l'emploi, déjà nettement supérieur à 1 en 1999 (1,32 emploi de cadre pour 1 cadre résident), est encore plus élevé en 2006 (1,38). En effet, le nombre d'emplois a augmenté plus fortement que le nombre d'actifs (+ 39 % contre + 32 %). L'évolution est inversée pour les ouvriers, dont le taux de couverture de l'emploi passe de 0,83 à 0,75. Le taux de couverture de l'emploi recule également pour les professions intermédiaires et s'éloigne de l'équilibre (de 0,96 à 0,93), le nombre d'actifs ayant plus progressé que le nombre d'emplois offerts dans l'ensemble du département. Enfin, le taux de couverture reste stable, mais à un niveau très bas, pour les employés (0,69).

De ce fait, les déplacements domicile-travail entre la Seine-Saint-Denis et les autres départements de la région, voire de province, ont augmenté, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle.

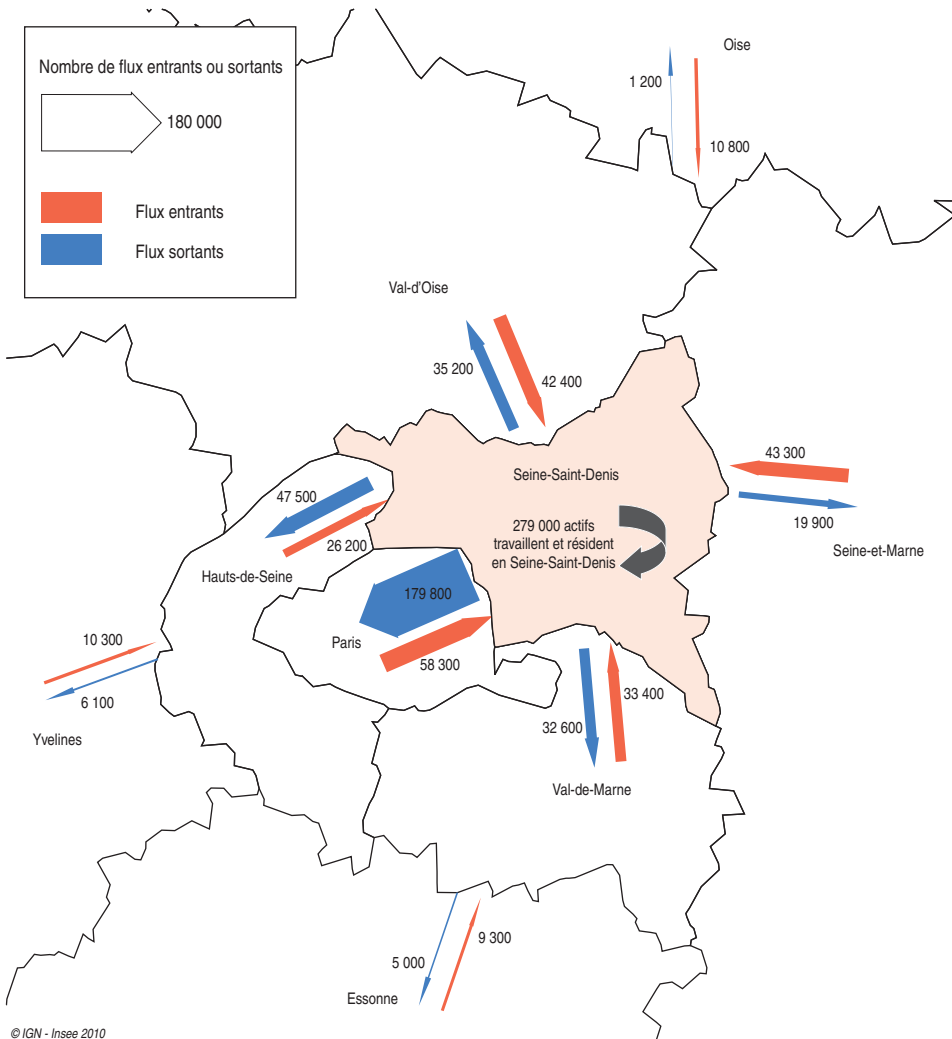
Recrutement en local dans le secteur des services de proximité

Moins d'un actif résident sur deux (46 %) travaille en Seine-Saint-Denis. Ce taux d'actifs stables est le moins élevé de la région. Il a diminué depuis 1999 dans tous les départements d'Ile-de-France, mais un peu plus fortement en Seine-Saint-Denis (- 3 points).

La moitié des actifs stables du département travaille dans leur commune de résidence. A Saint-Ouen, Noisy-le-Grand, Montreuil, Saint-Denis, Aubervilliers et Pantin, cette proportion est même supérieure à 6 sur 10.

Les actifs qui travaillent dans leur commune de résidence occupent le plus souvent des emplois dans les services de proximité, telles que les agences immobilières, l'administration publique, la construction, l'éducation, les activités

📍 180 000 actifs résidant en Seine-Saint-Denis travaillent à Paris



© IGN - Insee 2010

Source : Insee, RP 2006, exploitation complémentaire

culturelles ou sportives. Ceux qui ont un emploi dans une autre commune du département travaillent plutôt dans l'industrie, notamment automobile.

Ainsi, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont, d'une manière générale, ceux qui se déplacent le moins, leur lieu de travail étant souvent très proche de leur domicile. Ils sont toutefois deve-

nus un peu plus mobiles : en 1999, 50 % d'entre eux travaillaient dans leur commune de résidence, ils ne sont plus que 43 % en 2006.

Un quart des employés travaille dans leur commune de résidence. Cette proportion atteint même 30 % pour les employés résidant à Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois ou Saint-Denis.

A l'inverse, les cadres sont les actifs les plus mobiles : seuls 16 % ont leur emploi dans la commune où ils habitent et 22 % dans une autre commune du département. Pour les déplacements à l'intérieur de la commune, la voiture est utilisée davantage que les transports en commun ou la marche à pied. Elle l'est encore plus lorsqu'il s'agit de déplacements vers une autre commune de Seine-Saint-Denis.

Trois actifs sur dix quittent la Seine-Saint-Denis pour travailler à Paris

331 000 actifs résidents travaillent hors du département, soit 54 % de ceux qui ont un emploi 📍.

Leur première destination est Paris, qui en accueille 180 000 (⇒ Zoom sur les arrondissements de Paris). La capitale attire notamment 40 % des actifs résidant dans les communes limitrophes de Pantin, du Pré-Saint-Gervais, des Lilas ou de Bagnolet. Toutes les catégories socioprofessionnelles sont concernées. Il s'agit davantage d'employés que d'ouvriers. Les Hauts-de-Seine accueillent 47 000 actifs en provenance de Seine-Saint-Denis. Les principaux flux se font en direction du quartier d'affaire de La Défense (Courbevoie, Puteaux et Nanterre), Gennevilliers, Levallois-Perret, Clichy-la-Garenne, Boulogne-Billancourt et Issy-les-Moulineaux, où de nombreux sièges sociaux sont implantés.

Les déplacements se font majoritairement en transports en commun, grâce à un réseau radial approprié (RER, métro,

Zoom sur les arrondissements de Paris

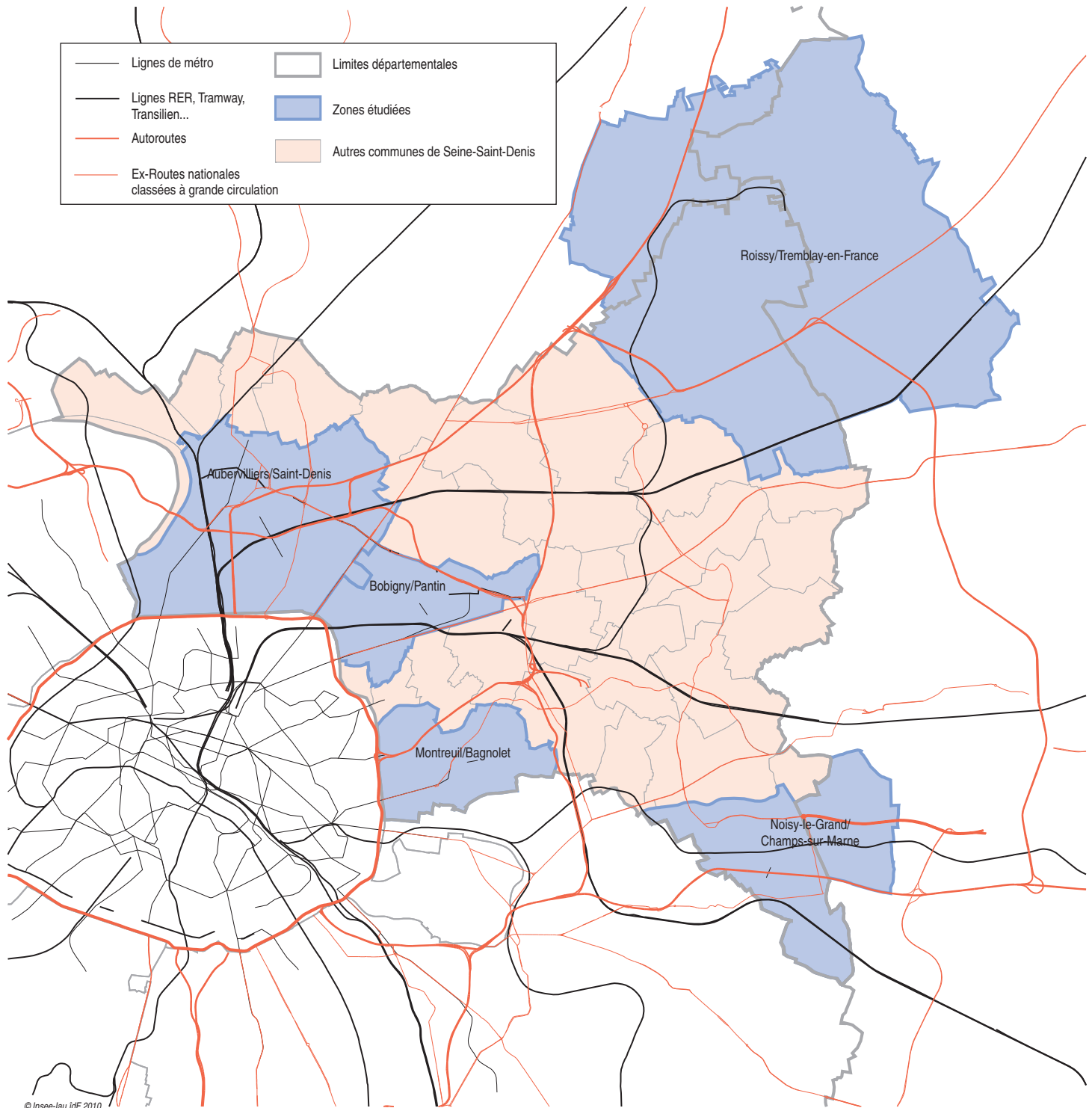
180 000 actifs de Seine-Saint-Denis travaillent à Paris. Les employés sont les plus nombreux (39 %), suivis par les professions intermédiaires (24 %), les ouvriers (20 %) et les cadres (13 %).

Trois groupes d'arrondissements accueillent chacun un actif sur cinq : les quartiers d'affaires (8^e, 9^e et 17^e), les arrondissements du Sud-Ouest (7^e, 14^e, 15^e et 16^e) et ceux du Nord (18^e, 19^e et 20^e). Les autres actifs se répartissent entre les six arrondissements centraux (17 %), les 12^e et 13^e (13 %) et les 10^e et 11^e (11 %). Toutes ces zones attirent de manière sensiblement égale l'ensemble des actifs, quelle que soit leur catégorie socioprofessionnelle. Cependant, un cadre sur quatre se rend dans le premier groupe (quartiers d'affaires), qui concentre un quart des emplois

de cadres à Paris. Les ouvriers travaillent principalement dans les arrondissements les plus proches (10^e, 11^e et 18^e à 20^e arrondissements), même s'ils ne sont pas les mieux pourvus en emplois d'ouvriers.

En sens inverse, 58 000 actifs parisiens viennent travailler en Seine-Saint-Denis. 40 % d'entre eux habitent dans les quartiers populaires proches (18^e, 19^e et 20^e), proportion qui atteint 50 % pour les employés et 55 % pour les ouvriers. Leurs lieux de travail se trouvent souvent dans les communes limitrophes de leur arrondissement. Ainsi, les actifs du 18^e vont principalement à Saint-Denis (22 %) et à Saint-Ouen (15 %) ceux du 19^e à Saint-Denis (13 %), à Aubervilliers (12 %) et à Pantin (11 %), ceux du 20^e à Montreuil (17 %) et à Saint-Denis (12 %).

4 Les communes proches de Paris bien desservies par les transports en commun



Source : DREIF/PoDIGN Géoroute® 2004 BdCarto® 2006

Transilien...), que ce soit vers Paris (76 %) ou vers les Hauts-de-Seine (64 %).

88 000 actifs séquan-dyonisiens travaillent dans le Val-d'Oise, le Val-de-Marne et la Seine-et-Marne. Les trajets vers ces départements s'effectuent essentiellement en voiture (62 % des déplacements). Les destinations privilégiées sont aussi les plus proches : au nord-est, la zone aéroportuaire de Roissy, au sud, Fontenay-sous-Bois et Vincennes, à l'est,

la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, Chelles et Mitry-Mory. Les transports en commun de banlieue à banlieue sont peu développés, alors que le réseau routier (autoroutes et voies rapides) dessert les principaux pôles d'emploi 📍🚗.

Des cadres très mobiles

Six cadres sur dix travaillent hors de Seine-Saint-Denis. La majorité d'entre

eux occupe un emploi à Paris (48 %) ou dans les Hauts-de-Seine (21 %).

Parmi les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers, environ un actif sur deux travaille en dehors du département. Comme les cadres, beaucoup se rendent à Paris, en particulier les employés, du fait des nombreux emplois offerts dans l'administration, les services aux particuliers ou le commerce de détail. Les ouvriers, dont les emplois sont

plutôt situés en banlieue, se rendent, quant à eux, principalement dans la zone de Roissy (7 000 ouvriers), mais aussi à Gennevilliers, Clichy-la-Garenne, Fontenay-sous-Bois, Ivry-sur-Seine ou Gonesse.

Plus de déplacements vers Paris, le Val-d'Oise et les Hauts-de-Seine

Entre 1999 et 2006, le nombre de déplacements vers l'extérieur du département a plus progressé en Seine-Saint-Denis (17 %) que dans le reste de la petite couronne. Paris, la zone de Roissy et les Hauts-de-Seine sont encore plus attractifs qu'en 1999. Les changements de résidence des habitants de ces zones vers la Seine-Saint-Denis expliquent en partie ces navettes. Ainsi, 31 000 actifs occupés résidant en Seine-Saint-Denis habitaient à Paris cinq ans plus tôt. La moitié d'entre eux travaille à Paris et réalise donc des navettes quotidiennes vers la capitale.

Augmentation des navettes entrantes

248 000 actifs viennent travailler en Seine-Saint-Denis et occupent 47 % des emplois départementaux. Le nombre de navettes entrantes a progressé plus fortement en Seine-Saint-Denis (+ 18 %) que dans les deux autres départements de la petite couronne (+ 12 %).

La plupart des actifs résidant hors du département habitent une commune proche de la Seine-Saint-Denis et n'ont donc pas une grande distance à parcourir pour rejoindre leur lieu de travail. Sous l'effet, notamment, des transferts d'établissements de Paris et des Hauts-de-Seine vers la Seine-Saint-Denis, de nombreux actifs originaires de ces départements viennent travailler en Seine-Saint-Denis. Leurs emplois sont concentrés dans les communes limitrophes à leur lieu de résidence, souvent desservies par le métro, c'est pourquoi ils utilisent plutôt les transports en commun (64 %).

Un actif entrant sur six vient de Seine-et-Marne, notamment de Chelles, Villeparisis et Mitry-Mory. Beaucoup travaillent dans la zone de Roissy (Tremblay-en-France, Villepinte), à Noisy-le-Grand ou à Aulnay-sous-Bois. Entre

Source, définitions et méthode

Cette étude a été réalisée à partir des résultats du recensement de la population de 2006 issus de son exploitation complémentaire. Elle porte sur l'ensemble des déplacements d'actifs ayant un emploi, qu'ils soient salariés, du secteur public ou privé, ou non-salariés.

Une **navette domicile-travail** est le déplacement d'un actif entre son domicile et son lieu de travail.

Les **actifs stables** d'une zone sont ceux qui y résident et y travaillent.

Les **actifs entrants** dans une zone sont ceux qui y travaillent mais qui n'y résident pas.

Les **actifs sortants** d'une zone sont ceux qui y résident mais qui n'y travaillent pas.

Composition communale des 5 zones décrites dans cette étude

Zones	Communes
Aubervilliers /Saint-Denis	Aubervilliers, Saint-Denis, Saint-Ouen, La Courneuve
Roissy/Tremblay	Roissy, Epiais-lès-Louvres (95), Tremblay-en-France, Villepinte (93), Mitry-Mory, Le Mesnil-Amelot, Mauregard (77)
Montreuil/Bagnolet	Montreuil, Bagnolet
Bobigny/Pantin	Bobigny, Pantin
Noisy-le-Grand/Champs-sur-Marne	Noisy-le-Grand (93), Champ-sur-Marne (77)

les deux départements, le réseau routier (autoroutes A4 et A104, ex-RN3, ex-RN4, ex-RN34...) étant plus dense que celui des transports en commun, 70 % des déplacements s'effectuent en voiture.

Un actif entrant sur six arrive également du Val-d'Oise et, pour les mêmes raisons, les deux tiers font le trajet en voiture. La moitié des entrants en provenance de Garges-les-Gonesse, Sarcelles ou Argenteuil, travaille au sein du territoire de Plaine Commune.

Les actifs en provenance du Val-de-Marne sont un peu moins nombreux. Leur préférence va à la voiture s'ils travaillent à Montreuil ou à Noisy-le-Grand et aux transports en commun pour Saint-Denis.

Quant à ceux des Hauts-de-Seine, ils viennent des communes proches du nord du département (Asnières-sur-Seine, Clichy, Colombes, Courbevoie, Levallois-Perret) et ont leur emploi à Saint-Denis, Saint-Ouen ou Epinay-sur-Seine.

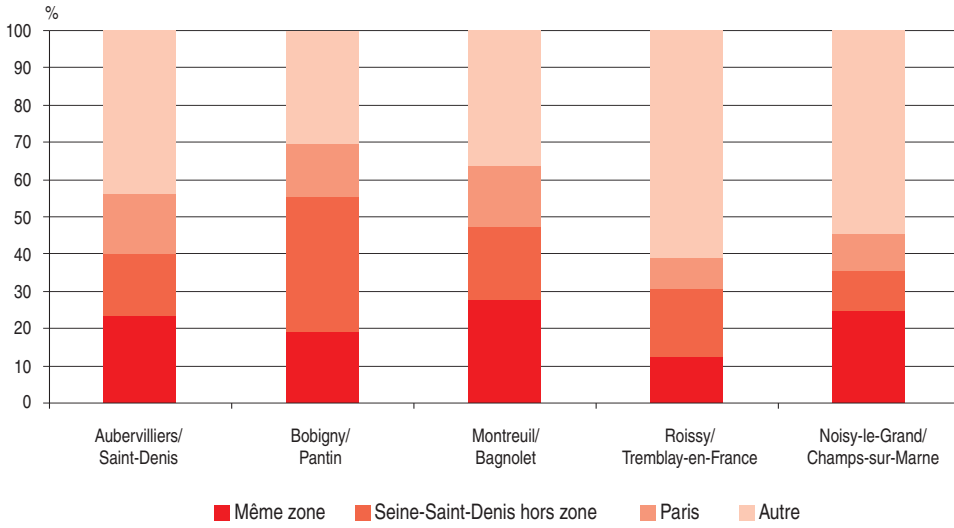
Le département est aussi attractif pour les actifs provinciaux qui représentent 10 % des actifs entrants. De nombreux Franciliens ont, en effet, déménagé vers les franges de la région, en particulier dans l'Oise. Ils travaillent à Plaine Commune ou à Aulnay-sous-Bois et dans leur grande majorité utilisent leur voiture.

Peu d'emplois de cadres occupés par des résidents de Seine-Saint-Denis

Plus de 7 emplois de cadres sur 10 sont occupés par des actifs qui résident hors de Seine-Saint-Denis, dont 4 à Paris. En effet, le nombre de cadres résidant au sein du département est faible. Ainsi, le secteur du commerce offre-t-il 12 600 emplois de cadres en Seine-Saint-Denis mais seulement 2 600 résident dans le département. Les 10 000 emplois restants sont donc occupés par des cadres provenant de l'extérieur, dont un quart de Parisiens. Or, dans ce secteur, de nombreuses entreprises ont quitté Paris au début des années 2000 pour s'installer en Seine-Saint-Denis. La situation est semblable dans les domaines de l'éducation ou de la santé, ainsi que dans l'industrie.

La part des emplois occupés par des actifs extérieurs au département est nettement moindre pour les employés (3 sur 10) et les ouvriers (4 sur 10). Malgré l'impact des transferts, les entreprises continuent à faire majoritairement appel à la main-d'œuvre locale. Le constat est identique pour les ouvriers, excepté dans l'industrie automobile, secteur dans lequel seul un ouvrier sur deux habite en Seine-Saint-Denis.

5 Dans le pôle de Bobigny/Pantin, plus d'un actif sur deux réside en Seine-Saint-Denis
 Origine géographique des actifs travaillant dans les principaux pôles d'emploi



Lecture : parmi les actifs qui travaillent à Montreuil/Bagnolet, 28 % y résident.

Source : Insee, Recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

Les pôles d'emplois du département présentent des profils différents, que ce soit en termes d'emplois, d'actifs ou d'évolution des migrations quotidiennes. Cinq zones, regroupant plusieurs communes, peuvent être considérées à la fois comme des pôles d'emplois et d'habitat : Aubervilliers/Saint-Denis, Roissy/Tremblay-en-France, Montreuil/Bagnolet, Bobigny/Pantin, Noisy-le-Grand/Champs-sur-Marne (⇒ **5**, **6** et **7**).

Aubervilliers/Saint-Denis : des cadres très mobiles malgré les emplois offerts sur place

La première zone, qui comprend Saint-Denis, Aubervilliers, Saint-Ouen et La Courneuve, offre 139 400 emplois (soit un quart du volume départemental) pour 96 600 actifs résidents. Le taux de couverture de l'emploi (1,44 emploi pour 1 actif résident) est nettement supérieur à la moyenne du département. Ce territoire se caractérise par la forte présence des emplois de cadres. Leur nombre a très nettement augmenté depuis 1999 (35 800 emplois en 2006, soit + 64 %). Ils sont nombreux à travailler dans les services (Générali...) ou dans des organismes publics (Université de Saint-Denis, Afssaps, Afnor, CA de Plaine Commune...). La présence des emplois

de cadres est également élevée dans l'industrie (7 200 emplois en 2006, soit 47 % des emplois de cadres de l'industrie du département) et le commerce (5 000 emplois, soit 40 % du département). De nombreux établissements industriels plutôt orientés vers les technologies de pointe y sont en effet implantés : Alstom Transport, Bull, Eurocopter... Cependant, peu de cadres résident dans ce territoire. Seuls 3 % des emplois de cadres dans l'industrie et 4 % dans le commerce sont occupés par des actifs résidant dans la zone. La grande majori-

Roissy/Tremblay : une aire d'influence qui dépasse les limites régionales

La zone aéroportuaire de Roissy s'étend sur trois départements (Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et Val-d'Oise) et comprend deux communes de la Seine-Saint-Denis : Tremblay-en-France et Villepinte.

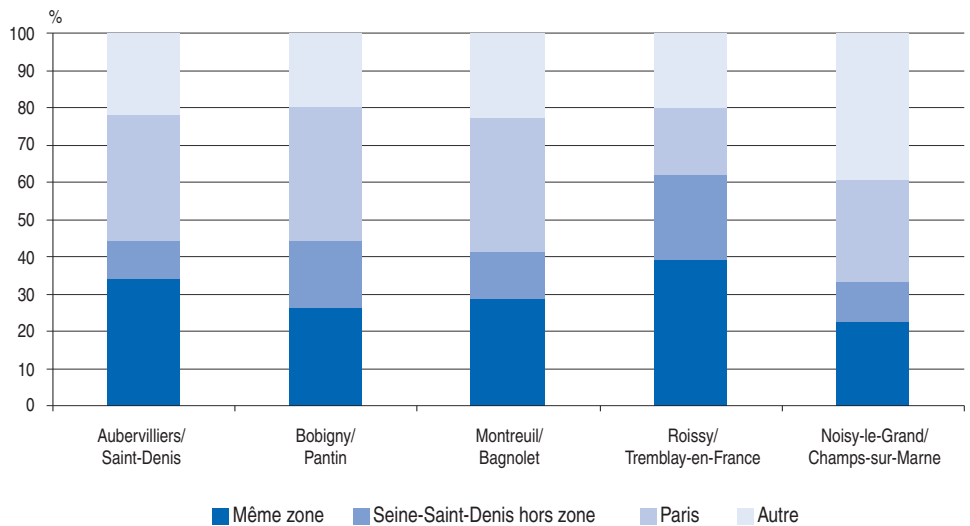
té des actifs vient de Paris, des Hauts-de-Seine et du Val-d'Oise.

A l'inverse, la population active de la zone Aubervilliers/Saint-Denis comprend 28 % d'ouvriers, soit 5 points de plus que dans l'ensemble du département. Pour cette catégorie d'actifs, le nombre de résidents est quasiment égal au nombre d'emplois offerts, soit environ 27 000. Dans le secteur des services, où travaille la moitié de ces ouvriers, il y a 0,94 emploi pour un actif.

Les actifs qui résident et travaillent à l'intérieur de la zone utilisent en priorité les transports en commun pour se déplacer (37 %). Ce moyen de transport est aussi privilégié pour ceux qui quittent le territoire (68 %), notamment vers Paris. Les actifs qui viennent travailler dans cette zone utilisent autant les transports en commun que la voiture (47 % dans les deux cas).

6 De nombreux flux vers Paris pour les zones proches de la capitale

Lieu de travail des actifs résidant dans les principaux pôles d'emploi en Seine-Saint-Denis

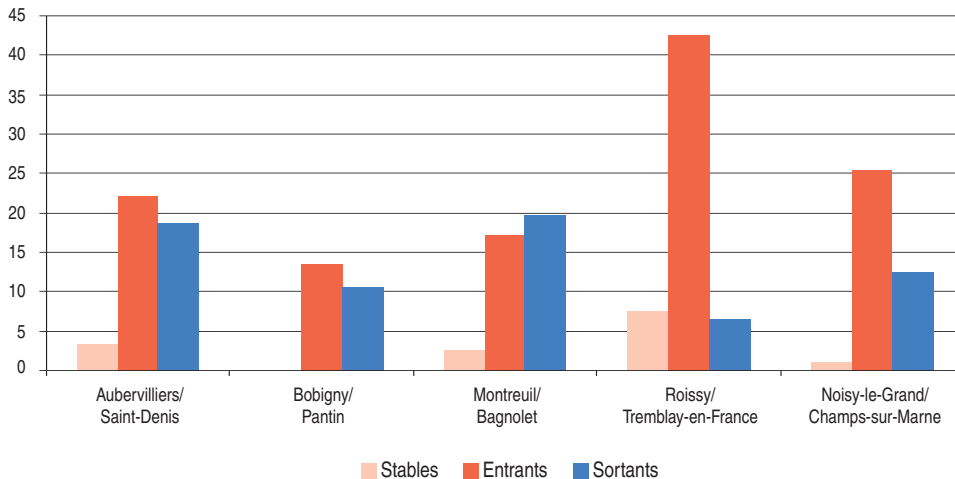


Lecture : parmi les actifs résidant à Aubervilliers/Saint-Denis, 34 % y travaillent.

Source : Insee, Recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

7 La zone de Roissy/Tremblay-en-France accueille de plus en plus d'actifs en provenance de l'extérieur

Evolution du nombre d'actifs stables, entrants et sortants de chaque pôle d'emploi (en %) entre 1999 et 2006



Lecture : entre 1999 et 2006, le nombre d'actifs stables de la zone d'Aubervilliers/Saint-Denis a augmenté de 3,5 %.

Source : Insee, Recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

C'est un pôle d'emploi régional majeur de 126 500 emplois pour 40 100 actifs résidents, dont les trois quarts habitent en Seine-Saint-Denis. Ce pôle d'emploi se développe depuis 1999, comme en témoigne la croissance très soutenue de l'emploi (+ 37%) par rapport à celle de la population active (+ 7%).

Avec 82 % des emplois, dont la moitié est occupée par des ouvriers ou des employés, le secteur des services est largement dominant avec la présence de l'aéroport Charles-de-Gaulle (Air France, Aéroports de Paris...). L'importance de l'emploi dans ce secteur s'explique aussi par la présence de nombreuses activités connexes liées au transport aérien (restauration collective, activités de nettoyage...).

Dans le secteur des services, le déséquilibre est très important pour les cadres (5,7 emplois pour un actif résident). Il l'est aussi pour les ouvriers (le ratio étant de 4).

Les actifs qui quittent la zone vont vers d'autres communes de la Seine-Saint-Denis (23 %), notamment à Aulnay-sous-Bois, mais peu vont à Paris.

Les actifs stables n'occupent toutefois que 12 % des emplois. Le bassin de main-d'œuvre de la zone de Roissy est très large et poursuit même son extension : il attire des actifs du reste de la Seine-Saint-Denis (18 %), de la région

mais aussi de province (un emploi sur cinq). Ainsi, 14 300 actifs sont originaires de l'Oise, dont un tiers exerce une profession intermédiaire.

L'accessibilité de la zone par les transports en commun régionaux se limite à la ligne B du RER. Les trois quarts des actifs viennent donc en voiture. Cette proportion reste également très élevée pour ceux qui résident dans la zone.

Montreuil/Bagnolet : l'équilibre habitat/emploi n'empêche pas de fortes migrations

Dans les communes de Montreuil et Bagnolet, contrairement au reste du département, le nombre d'emplois et le nombre d'actifs sont proches (59 500 emplois pour 57 600 actifs résidents). Cet équilibre concerne tous les secteurs d'activité, mais pas toutes les catégories professionnelles. Encore une fois, les cadres sont déficitaires dans la population active, alors que les employés et les ouvriers sont excédentaires. Pour les cadres, les emplois offerts sont beaucoup plus nombreux qu'en 1999 (+ 62 %), ce qui s'explique notamment par de nombreux transferts vers Montreuil/Bagnolet d'organismes publics (Sécurité Sociale, ministère des Finances...), de sièges sociaux et enfin d'une partie des activités de BNP Paribas. Les trajets vers l'extérieur s'effectuent principalement

en transports en commun (64 %). Ce moyen de transport est aussi le plus utilisé pour les navettes entrantes (51%).

Bobigny/Pantin : l'administration publique attire les employés du département

La zone composée de Bobigny, chef-lieu du département, et de Pantin compte globalement 1,4 emploi pour 1 actif, quel que soit le secteur d'activité. Le taux de couverture de l'emploi atteint 2,3 pour les cadres et 1,7 pour les professions intermédiaires. Parmi les 4 600 cadres résidents, 1 100 travaillent dans la zone et 1 700 à Paris. Parallèlement, la moitié des emplois de cadres présents dans le pôle est occupée par des actifs résidant à Paris (30 %), ailleurs en Seine-Saint-Denis (16 %) et dans le Val-de-Marne (10 %). Pour les employés et les ouvriers, le taux de couverture de l'emploi est à peine supérieur à 1.

Ce territoire offre, par ailleurs, plus de 12 000 emplois dans l'administration publique. Les employés y occupent plus de quatre postes sur dix. Les employés qui travaillent dans ce secteur habitent en priorité la Seine-Saint-Denis (six postes sur dix). Quant aux emplois offerts aux cadres dans l'administration publique, un tiers est occupé par des actifs originaires de Paris.

Parmi les actifs qui quittent la zone pour travailler, deux tiers utilisent les transports en commun. Ceux qui entrent sur le territoire privilégient un peu plus la voiture (48 %) que les transports en commun (46 %).

Noisy-le-Grand/ Champs-sur-Marne : une zone peu accessible pour les actifs de Seine-Saint-Denis

La zone de Noisy-le-Grand/Champs-sur-Marne, à cheval sur la Seine-Saint-Denis et la Seine-et-Marne, appartient au territoire plus large de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. Elle compte 37 400 emplois et 41 000 actifs résidents. Malgré l'équilibre habitat/emploi, les employeurs recrutent peu en Seine-Saint-Denis. Le taux d'actifs stables est assez

faible : 23 % des résidents restent dans la zone. Ce taux est encore plus bas pour les cadres (18 %). Les infrastructures de transport (autoroute A4 et ligne A du RER) favorisent, en effet, l'arrivée d'actifs de Paris, de la Seine-et-Marne et du Val-de-Marne. 60 % des cadres travaillant dans la zone proviennent de ces trois départements, tandis que 6 % seulement viennent de la Seine-Saint-Denis. Les trois quarts des échanges avec Paris s'effectuent en transports en commun, quel que soit le sens du trajet.

Pour en savoir plus

Decondé C., Lauroi S., Mouchel M., Rannou-Heim C. : « Plaine Commune : un essor économique plus rapide que les transformations sociales », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 330, avril 2010.

Depoorter S., Niassou C., Pottier P. : « Seine-Saint-Denis : l'emploi tertiaire aux portes de Paris », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 322, octobre 2009.

Bellavoine C., Lauroi S., Mouchel P., Pottier P., Renaud N. : « Plaine Commune : un pôle d'emploi qui s'affirme, entraînant de nombreux échanges domicile-travail », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 316, mars 2009.

Baccaïni B., Sémécurbe F., Thomas G. : « Les déplacements domicile-travail amplifiés par la périurbanisation », *Insee première*, n° 1129, mars 2007.



**INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ETUDES ECONOMIQUES**

Direction régionale d'Ile-de-France
7, rue Stephenson - Montigny-le-Bretonneux
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

© Insee 2010

Directrice de la publication : Sylvie Marchand
Comité de rédaction : Patrick Pétour
Chef de projet : François Dubujet
Rédactrice en chef : Christel Collin
Secrétaire de rédaction : Françoise Beauflis
Conception graphique : PAO Insee Ile-de-France
Maquette : Nathalie Droux - Nicolas Renaud
Impression : S. N. Rafal

Publication téléchargeable à partir du site Internet : www.insee.fr/ile-de-france

ISSN 0984-4724
Commission paritaire n° 2133 AD
Code Sage I1034052

Dépôt légal : 2^e semestre 2010

Insee Ile-de-France Infos : la Lettre d'information électronique vous informe tous les mois de l'activité de l'Insee Ile-de-France

www.insee.fr/ile-de-france